

Logement : Le maire sortant Arnaud Murgia affirme vouloir "éclairer" les Briançonnais. Mais quand les affirmations sont approximatives, la lumière se fait attendre. Tour d'horizon.

Après six ans aux commandes, dans une ville où de nombreux Briançonnais peinent toujours à se loger, et que d'autres ont dû quitter le territoire, faute d'opportunités locatives, voir surgir des leçons censées « éclairer » les habitants a de quoi surprendre, surtout lorsqu'elles reposent sur des affirmations pour le moins fragiles.

On s'étonne tout autant de voir le maire sortant aujourd'hui invoquer le débat et la démocratie. Pendant six ans, les décisions se sont prises dans un cercle particulièrement restreint. Dans la presse nationale, il expliquait lui-même ne pas souhaiter débattre. Nous ne l'avons pas vu non plus lors des interviews à la radio locale. Et ce, sans parler de ses tentatives d'intimidations pour empêcher notre liste d'accéder à l'espace public.

Dans ces conditions, les leçons de démocratie ont parfois un parfum... légèrement paradoxal.

Sans vouloir nous étendre davantage sur ces pratiques répétées, dont chacun appréciera la portée, il nous semblait néanmoins de notre devoir de **rétablir les faits concernant nos propositions sur le logement, enjeu majeur pour nombre de Briançonnais-es.**

1. « *La règle visant à intégrer 35% de logements sociaux dont une part en accession via le Bail Réel Solidaire **existe déjà** avec même 40% dans certaines opérations comme Rhone Azur.* » → **Partiellement faux**

Dans les faits, **le programme Rhône Azur facilite surtout l'accès à la propriété**, mais ne crée pas de logements en location longue durée à loyer modéré, pourtant indispensables pour beaucoup d'habitants.

Pire encore, **les 40 % de logements annoncés pour l'accession sociale à la propriété ne concernent que les logements neufs.** Or ces logements représentent moins de la moitié de l'ensemble du projet Rhône Azur.

Au final, **cela correspond à environ 18 % de logements réellement réservés à l'accession sociale sur l'ensemble du projet.**

L'affichage est donc bien différent de la réalité, et si cela est le cas dans une telle opération, une question se pose alors : dans le projet "cœur de ville", combien représente la part de logements sociaux créés par la municipalité sortante ?

2. « Les dispositifs qui favorisent la location longue durée à loyer modéré avec des incitations fiscales et un renforcement des aides à la rénovation pour les propriétaires **existent déjà**. » → **Partiellement faux**

Notre proposition ne vise pas à les créer mais bien à **renforcer leur utilisation**, en les rendant encore **plus attractifs financièrement**, mais aussi **en les faisant mieux connaître et en accompagnant davantage les propriétaires** pour qu'ils s'engagent dans la **location longue durée à loyer modéré**.

L'objectif n'est pas de créer un dispositif supplémentaire, mais de **mieux mobiliser ceux qui existent**, et qui aurait pu être mobilisés jusqu'à présent, afin d'augmenter concrètement le nombre de logements accessibles.

3. « L'objectif de 1500 logements en résidence principale, c'est construire 1500 logements neufs. » → **Totalement faux**

Ce n'est pas simplement une confusion : parler de 1 500 résidences principales supplémentaires comme si cela correspondait à 1 500 logements neufs traduit, au mieux, une méconnaissance inquiétante du sujet, au pire, une volonté manifeste de déformer la réalité.

À Briançon, **54 % des logements ne sont pas des résidences principales** (résidences secondaires, logements vacants...). Le potentiel pour **remettre ces logements dans le parc de résidences principales** est donc considérable.

Notre objectif repose donc aussi sur **la mobilisation du parc existant** : transformation de résidences secondaires et de meublés touristiques (comme Airbnb), remise sur le marché de logements vacants, et ce, pour **développer la location à l'année et l'achat de résidences principales**.

Autrement dit, il s'agit de réserver, au maximum, la construction pour les résidences principales tout en utilisant mieux les logements qui existent déjà pour faire de Briançon un territoire habité et habitable.

Le sujet du logement à Briançon ne doit pas être une variable d'ajustement quelques mois avant les élections : c'est une question de vie quotidienne, qui touche les familles, les jeunes, les retraités, et tous ceux qui font battre le cœur de notre ville. Nous voulons que la montagne reste **un territoire habité et habitable pour toutes et tous**.

Notre engagement est clair : **1 500 logements supplémentaires en résidence principale**, des **logements sociaux et accessibles**, un **encadrement de la location touristique**, et un **soutien concret aux propriétaires et locataires** pour que chacun puisse vivre dignement ici.

Ce sujet nous tient profondément à cœur, et nous continuerons à agir avec sérieux, transparence et ambition pour que chaque Briançonnais·e ait une place dans notre ville.